



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre les sargasses

Question au Gouvernement n° 907

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES SARGASSES

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Justine Benin. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, mes chers collègues, depuis plusieurs années, les Antilles et la Guyane font face à des vagues successives d'échouages d'algues sargasses sur leur littoral.

Ces algues brunes, en s'amoncelant et en séchant, dégagent de l'hydrogène sulfuré qui entraîne des problèmes de santé pour la population et de mortalité pour la faune marine, et des dégradations sur le mobilier et l'habitat situés à proximité.

Ces jours-ci, nous subissons une invasion sans précédent dans l'archipel de la Guadeloupe, de la Désirade aux Saintes en passant par Marie-Galante. De nombreux établissements scolaires sont délocalisés par précaution après la multiplication des malaises. Des entreprises sont au bord de la faillite et une grande partie de l'économie touristique est affectée. Encore récemment, l'île de la Désirade et l'île de Terre-de-Bas sont restées isolées.

Mes chers collègues, en dépit de ses conséquences dévastatrices, l'échouage massif des algues sargasses n'est toujours pas considéré comme une catastrophe naturelle.

Monsieur le ministre d'État, mes interrogations sont celles de nos populations qui crient leur désarroi et leur souffrance. Aussi, en dépit de son insuffisance eu égard à la gravité et à l'intensité nouvelle de ce phénomène, je souhaite que vous nous précisiez le calendrier de mise en œuvre du « plan sargasses » sur lequel s'est engagé le Gouvernement le 4 mai dernier.

Je souhaite également connaître l'état d'avancement de la recherche scientifique sur les impacts sanitaires et environnementaux en jeu.

Enfin, monsieur le ministre d'État, et cette question est certainement la plus cruciale, le Gouvernement est-il prêt à franchir un pas historique en reconnaissant l'état de catastrophe naturelle et ainsi apporter une réponse à la hauteur du défi qui s'offre à nous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Mme Maina Sage. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, vous avez raison de le souligner : cette invasion des sargasses est une calamité supplémentaire dont les Antilles se seraient bien passées et dont nous n'avons probablement pas pris, ici, en métropole, toute la mesure. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Mme Maina Sage. Très juste !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. C'est la raison pour laquelle, avec Mme Girardin, je me rendrai aux Antilles dans les plus brefs délais. La situation, vous l'avez dit, est très difficile pour les riverains, et a également des impacts économiques non négligeables sur les îles des Antilles. Face à ce phénomène, nous devons à la fois gérer les urgences sanitaires et économiques, mais aussi préparer l'avenir, parce que ce phénomène a tendance à se renouveler.

On n'a pas encore toutes les explications sur l'origine de ce phénomène, qui est régional. Il est probable que les changements climatiques soient un facteur aggravant.

Dans la continuité du plan d'action engagé depuis 2015 et face à cette nouvelle crise d'une ampleur inédite, le Gouvernement est pleinement mobilisé. Il a décidé fin avril de prendre de nouvelles mesures en urgence. D'ores et déjà, du matériel et une mission d'assistance de la sécurité civile ont été dépêchés aux Antilles pour appuyer les activités de ramassage sur les plages et prévenir les risques sanitaires.

Mais, au-delà de l'urgence, un nouveau plan national de lutte contre les sargasses sera finalisé d'ici à la mi-juin. Annick Girardin, Gérard Collomb, Agnès Buzyn et moi-même en pilotons la mise en œuvre. Nous aurons d'ailleurs demain une nouvelle réunion du comité stratégique sur ce sujet.

Notre priorité est que chaque territoire soit doté d'un plan très opérationnel. Ce plan d'urgence local instaurera une procédure réactive en cas d'échouage en coordonnant l'utilisation des moyens humains et des matériels disponibles. Concrètement, ces plans seront adossés à un fonds de 3 millions d'euros de crédits d'État. L'ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – lancera un appel à projets pour au moins 1 million d'euros.

M. Ian Boucard. Quand ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. Je sais aussi, vous l'avez dit, que les dispositifs d'assurance publics et privés ne sont pas adaptés à cette situation. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 907

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mai 2018](#)